

# MOBILITY TICKET

**Ticket valable le dimanche sans voiture**

Réduction: prix forfaitaire

⊙ 2<sup>e</sup> classe

⊙ trajet aller-retour

## OÙ L'UTILISER ?

Pour un trajet\* entre 2 gares\* ou points d'arrêt\* belges en 2<sup>ème</sup> classe.

## POUR QUI ?

Pour tout public.

## OÙ L'ACHETER ?

Aux automates, aux guichets, via le site internet sncb.be (ticket nominatif), dans l'app SNCB (ticket nominatif), dans le train (au Tarif à bord\*) ou par les vendeurs agréés.

Le MOBILITY TICKET peut être acheté à partir du 13 septembre 2023.

## SUR QUEL SUPPORT ?

Papier, PDF, code QR sur smartphone/tablette, e-ID (sauf au départ ou à destination de Brussels Airport – Zaventem), Carte à puce électronique émise dans le train\*.

## COMMENT L'UTILISER ?

- Votre ticket est valable pour un voyage aller-retour (à effectuer le même jour), en 2e classe et sur le trajet\* mentionné sur celui-ci. Il n'est valable que le dimanche 17 septembre 2023, la journée sans voiture.
- Le voyage aller s'effectue avant le voyage retour.
- Vous pouvez arriver à votre destination par l'itinéraire le plus court en kilomètres ou par un itinéraire alternatif\*.
- Si votre gare de départ et/ou de destination fait partie d'une Zone\*, vous pouvez circuler librement toute la journée à l'intérieur de cette zone, sans en sortir.
- Si la gare de destination de votre MOBILITY TICKET aller-retour est une gare du littoral, vous pouvez effectuer le trajet retour de n'importe quelle gare du littoral. Les gares du littoral sont : De panne, Koksijde, Oostende, Blankenberge, Veurne, Heist, Duinbergen, Knokke, Zeebrugge-Strand/Dorp.
- Vous ne pouvez pas vous éloigner de votre gare\* de départ pour y repasser ensuite ou dépasser votre gare de destination pour y revenir sans être en possession d'un titre de transport supplémentaire qui couvre le(s) trajet(s) aller-retour.
- Vous pouvez voyager jusqu'à l'interruption de nuit\* du service des trains.
- Si vous avez acheté des tickets via votre compte 'My SNCB' pour d'autres voyageurs, vous serez présent lors du voyage.
- Si votre gare de départ ou de destination est Brussels Airport - Zaventem (voir rubrique « Dois-je payer un supplément? » ci-dessous), votre ticket est pourvu d'un code-barres qui ouvre les portiques à l'aéroport. Chaque voyageur présentera son ticket au lecteur.

### A QUEL PRIX ?

- Votre MOBILITY TICKET en 2<sup>e</sup> classe a un prix forfaitaire de 8,00 €.
- Si vous achetez votre ticket à bord du train, le prix de votre ticket sera majoré du supplément « Tarif à Bord »\*.

### COMMENT PASSER DE 2<sup>ÈME</sup> EN 1<sup>ÈRE</sup> CLASSE ?

- Vous êtes déjà en possession d'un MOBILITY TICKET valable, en 2<sup>e</sup>me classe.
- Vous achetez (à l'automate, au guichet, online sur sncb.be, via l'app ou dans le train au Tarif à Bord\*), un ticket surclassement\* supplémentaire pour un aller simple ou un aller-retour. Le prix est calculé en effectuant la différence entre :
  - en semaine : les prix des 2 classes du Tarif Standard\* pour le trajet que vous effectuez réellement en 1<sup>e</sup> classe.
  - le week-end et les jours fériés : entre les prix des 2 classes du Tarif 50%\* pour le trajet que vous effectuez réellement en 1<sup>e</sup> classe.

Le prix de ce ticket surclassement\* est égal ou supérieur au prix minimum du ticket de 1<sup>e</sup> classe.

### ET LE REMBOURSEMENT ?

- Pour le remboursement des tickets complètement inutilisés, vous pouvez vous adresser au Service clientèle ou éventuellement, dans la mesure du possible, au guichet. Le remboursement est possible :
  - jusqu'à la veille de la date de début de validité (pour les tickets achetés à l'avance) ;
  - dans les 30 minutes après l'achat (pour les tickets achetés le jour même).
- Votre ticket n'est pas remboursable :
  - si vous l'avez acquis sur internet, dans l'app, sur restitution d'un bon de compensation, un bon d'échange ou - chèque vert ;
  - en cas de vol ou de perte.
- En cas d'absence de voiture de 1<sup>e</sup> classe ou de voiture déclassée, votre ticket surclassement\* utilisé partiellement ou intégralement en 2<sup>e</sup>me classe, est alors remboursable, à savoir, la différence de prix entre les tickets des 2 classes du ticket au Tarif Standard\* ou au Tarif 50 %\* pour le trajet réellement effectué. Demandez une attestation au personnel d'accompagnement du train que vous remettrez à un guichet dans les 14 jours calendrier, date du voyage incluse.

### DOIS-JE PAYER UN SUPPLEMENT ?

- Si vous voyagez au départ ou à destination de Brussels Airport – Zaventem, le prix du SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT\* est ajouté au prix de votre ticket. Si vous disposez d'un ticket aller-retour\*, le prix du supplément est ajouté deux fois (une fois pour l'aller et une fois pour le retour).
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare\* de correspondance\*, le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT\* n'est pas dû.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare\* sur votre itinéraire le plus court en kilomètres et que vous y effectuez une interruption\* de voyage, acquittez-vous également d'un SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT\* séparé.

## QUE PERMET MON TICKET ?

- **PUIS-JE FAIRE UNE HALTE DURANT MON VOYAGE ?**

Oui. Vous pouvez interrompre\* votre voyage dans n'importe quel(le) gare\* ou point d'arrêt\* situé(e) sur l'itinéraire le plus court en kilomètres, et ce, dans le sens de votre destination.

- **PUIS-JE CHANGER DE DESTINATION LORS DU VOYAGE ?**

Oui. Le changement est autorisé sur votre itinéraire le plus court en kilomètres moyennant l'achat d'un nouveau titre de transport, couvrant la distance entre n'importe quelle gare sur cet itinéraire et votre nouvelle destination. Si vous l'achetez à bord du train, il est majoré du supplément « Tarif à bord »\*.

- **PUIS-JE UTILISER 2 TITRES DE TRANSPORT CONSECUTIFS ?**

Oui. Vous pouvez utiliser un autre titre de transport avant ou après votre MOBILITY TICKET.

Si un autre titre de transport est utilisé avant ou après votre 1<sup>er</sup> titre de transport, ceux-ci sont considérés comme un seul titre de transport et les facilités de l'itinéraire alternatif\* sont d'application. Vous présentez toujours les deux titres de transport lors du contrôle dans le train.